



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

francophonie

Question écrite n° 92496

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la conférence interministérielle de la Francophonie à Montreux qui prépare le XIII ème sommet des chefs d'État et de gouvernement et les constats que l'on peut tirer à cette occasion. Le nombre de locuteurs francophones est en augmentation dans le monde, il est actuellement de 220 millions et semble voué à une hausse régulière du fait, notamment, du dynamisme démographique de l'Afrique. Le français reste également l'une des langues les plus enseignées dans le monde malgré une tendance à l'enseignement d'une seule langue étrangère, souvent l'anglais, qui prévaut notamment en Europe. Malgré ces constats très positifs qui dénotent du dynamisme de notre langue dans le monde, l'efficacité de la communauté francophone, ainsi que sa cohésion, donnent des signes beaucoup plus inquiétants. La baisse de nos moyens diplomatiques, mais aussi la forte dégradation de l'image de la France dans le monde menace les liens qui unissent des peuples du monde autour de la langue française et obère le potentiel de la communauté francophone. Une voix de la francophonie dans des domaines aussi variés que le maintien de la paix, le multipartisme, le développement et la réduction des inégalités dans le monde mais également la diffusion de la culture française peine à se faire entendre. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin de resserrer les liens de la communauté francophone et d'assurer une meilleure diffusion des valeurs qu'elle doit porter.

Texte de la réponse

L'efficacité de la francophonie institutionnelle et l'influence de la francophonie dans la gouvernance mondiale sont précisément des thèmes qui ont été évoqués par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage lors du XIIIe sommet tenu à Montreux les 23 et 24 octobre. À l'appel du Président de la République, les pays francophones se sont mobilisés pour la réforme de la gouvernance mondiale, avec quatre objectifs majeurs : la réforme du système monétaire et financier international ; l'action contre la volatilité des cours des matières premières ; la réforme urgente de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité (pour mémoire, le Président de la République a notamment appelé la francophonie multilatérale à soutenir l'octroi d'un siège permanent à l'Afrique ainsi qu'à un pays non francophone, l'Inde) ; les financements innovants du développement, indispensables à la réalisation des objectifs du millénaire. La déclaration du sommet présente des engagements sur ces points. La première partie affiche une vision ambitieuse du rôle de la francophonie dans le monde face aux défis globaux : elle institutionnalise la concertation francophone dans toutes les enceintes, appelle à la réforme de l'ONU et du Conseil de sécurité, et demande au G 20 d'agir en 2011 en matière agricole (dont volatilité des cours), monétaire et financière, ainsi que pour la réforme de la gouvernance multilatérale. La deuxième partie traite des défis du développement durable, notamment en vue de la conférence de Cancan sur le changement climatique où les pays francophones agiront de concert en faveur d'un texte juridiquement contraignant pour succéder à la convention des Nations unies contre le changement climatique (CNUCC). La troisième partie est consacrée à la langue française, elle mentionne les libertés sur Internet et la gouvernance de la toile. Au cours de l'année 2010, le représentant personnel du Président de la République s'est successivement rendu à Bruxelles, pour mobiliser les dirigeants de l'UE sur l'exigence francophone, à New York où il a rencontré le Secrétaire général des Nations unies, et plaidé en faveur du respect de la parité des deux langues de travail du secrétariat de l'ONU et du renforcement de la présence dans les opérations de

maintien de la paix, et à Genève afin de s'entretenir avec les principaux responsables des organisations internationales qui y sont installées de la place de la francophonie. Le représentant personnel du Président de la République a exprimé à chacun de ses interlocuteurs un message décliné autour de trois principes : l'intransigeance francophone, telle qu'exprimée par le Président de la République lors de son intervention du 20 mars dernier, qui fait obligation aux responsables francophones, en particulier aux Français, de s'exprimer en français, lorsque notre langue a le statut de langue officielle ou de travail ; la nécessité de développer l'offre de français. M. Raffarin a souligné que ce n'était pas la demande de français qui était en déclin, mais plutôt l'offre de français ; l'importance de la francophonie en tant qu'espace politique cohérent : M. Raffarin a insisté sur le fait que la francophonie était un espace moderne et complexe, rassemblant des pays du Nord et du Sud, articulé autour de l'idée que la langue française véhiculait des valeurs communes à ses membres. Le succès du Sommet de Montreux et les réactions favorables aux visites de M. Raffarin sont très encourageants. Toutefois, ce n'est qu'au prix d'une vigilance quotidienne, en particulier en France et notamment de la part des parlementaires français, y compris au Parlement européen, la France pourra préserver et renforcer tant l'efficacité de la communauté francophone que l'usage de notre langue dans la vie internationale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92496

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11844

Réponse publiée le : 21 décembre 2010, page 13704